



*Numéro spécial "Élections à la CA 2009-2011"*

**Du 4 au 26 mai : élisez les directions syndicales**

**1<sup>er</sup> Mai 2009 : historique !**

*Où que vous soyez, participez aux cortèges*

**À Marseille, 10 h 30 Vieux Port**

## L'édito

**N**ous eûmes tout loisir de lire la presse à Pâques : en ce vendredi saint, notre ministre venait de donner une interview au journal La Croix.

Quelle ne fût pas notre surprise d'y découvrir une liste d'établissements qui expérimenteraient la réforme des lycées. Aubanel, Fabre, David Neel, Curie, Lumière : que de grands noms au secours de cette réforme qui avait connu la Passion en son temps ! Surprise, car jusqu'à cette publication dans un journal national, on commençait à se demander si sa résurrection aurait lieu.

Les consultations suivaient leur train, ici dans la défiance, là dans l'indifférence, au gré des apparitions de Richard Descoings dans les établissements, sur YouTube plus souvent.

Même au niveau académique, malgré notre insistance, aucun groupe de travail paritaire, aucune discussion sur le contenu, sur la méthode, sur le protocole expérimental, sur une évaluation objective et contradictoire, sur les moyens alloués... Notre rectorat, si soucieux de qualitatif et de performant

en d'autres occasions, bornait le débat en comité technique à la question des moyens et des 304 nouvelles suppressions d'emplois à la rentrée 2009.

Dans les sections syndicales des établissements concernées, stupeur : personne n'était au courant. Il y avait bien ici ou là un groupe de collègues qui, depuis plusieurs années, bricolait en marge de l'orthodoxie, qui sur les élèves décrocheurs, qui sur la pédagogie active, qui sur les nouvelles technologies, mais rien qui puisse ressembler à une expérimentation nationale !

On se tourna vers l'Académie : la liste ministérielle était fautive ! Lumière, Diderot, Victor Hugo (Marseille), Duby et Pierre-Gilles de Gennes, donc. Forts de cette révélation, nous nous adressâmes à ces nouveaux disciples, personne n'avait été consulté.

Avant Pentecôte le Recteur aura sans doute prophétisé d'autres expérimentations académiques. En évitant le débat avec les personnels, les parents et les lycéens, on peut en effet multiplier les expérimentations comme les petits pains.

Pour notre part, mécréants que nous sommes, nous continuerons à refuser toute expérimentation d'une réforme rejetée par toutes les composantes de la communauté éducative.

A fortiori si elle n'a pas été conçue, débattue et adoptée à l'issue d'un débat démocratique avec tous les partenaires dans le cadre de la commission permanente et du conseil d'administration, seule instance de l'établissement ayant la prérogative de délibérer sur le domaine d'autonomie pédagogique de l'établissement (article 2 du décret du 30 août 1985).

**Laurent Tramoni**

### Sommaire

Page 2 : Départements

Page 3 : Actualités

Page 4 : Mobilisation

Pages 5-7 : Emploi et Catégories

Page 8 : Congrès National

Pages 9-15 : Elections à la CA

Page 16 : Lycée Saint-Exupéry

## Nouveaux lycées à Marseille

### Intérêt général ou lobbying ?

**L**a Région a voté un plan prévisionnel des investissements avec la construction, en cours, d'un 3<sup>e</sup> lycée dans le 13<sup>e</sup> arrondissement à Marseille, ce qui est indispensable dans cette zone en forte croissance démographique. Mais le choix du site par la Région ne convenait pas à certains, qui n'ont eu de cesse de vouloir modifier l'implantation et la nature dudit lycée. Multipliant les interventions en tous sens et en tous lieux, ils viennent d'obtenir du Recteur puis de la Région la construction d'un 4<sup>e</sup> lycée pour les populations d'Allauch et Plan de Cuques. Pourtant, les demandes réitérées de construction d'au moins un lycée professionnel dans les quartiers Nord et Nord Est de la métropole n'ont jamais été entendues. En effet, les enfants des milieux défavorisés peuvent très bien passer entre deux et trois heures par jour dans les transports en commun qui relie si mal le nord et le sud de la ville où se trouvent les LP. Mais il est tout à fait possible de décider séance tenante la construction d'un lycée de proximité au recrutement ciblé pour les populations aisées de la périphérie métropolitaine. Intérêt général et aménagement équilibré du territoire disiez-vous ?

Laurent Tramoni, Alain Barlatier  
et Josiane Dragoni

## Bouches-du-Rhône

### Non au livret de compétences

**S**ans avoir tiré le bilan de l'expérimentation de l'an dernier, le ministère dans l'opacité et la précipitation a adressé un nouveau livret à certains établissements. Objectif : présenter au Parlement l'outil mesurant la proportion d'élèves qui maîtrisent le socle en fin de 3<sup>e</sup> avant généralisation de ce livret en 2010. Les collègues des établissements désignés par le ministère ont découvert en février ce livret avec un début des évaluations prévu pour le 7 mars et une restitution pour le 16 avril.

Les collèges de Vallon des Pins, du Roy d'Espagne, d'Allauch, après concertation, refusent de se prêter à cette mascarade.

Les personnels ont bien vu que cette évaluation augmentera considérablement la charge de travail, dénature le métier, et que les apprentissages scolaires risquent vite de se réduire à ce qui serait immédiatement évaluable sous forme de compétences plus ou moins parcellaires.

Michèle Potoudis

## Mesures de carte scolaire

### Le Vaucluse au hit-parade !

**D**ans le Vaucluse, le second degré sera amputé de 10 emplois à la rentrée 2009, après 37,5 suppressions à la rentrée 2008. En 7 ans, le Vaucluse a perdu 268 postes d'enseignants du secondaire : c'est comme si on avait fermé plus de 5 collèges, soit le dixième de nos collèges. Cette situation est aggravée localement par la fermeture d'un collège et pas n'importe quel collège, puisqu'il s'agit du plus défavorisé de l'académie, le collège Giera.

La première conséquence de ces suppressions : 55 collègues seront en mesure de carte scolaire dont 47 sur le grand Avignon (Avignon, Montfavet, Vedène), ce qui ne va pas faciliter les affectations dans ce secteur.

L'autre conséquence : de moins en moins de dédoublements possibles, aucun projet envisageable en particulier dans les collèges qui tout en étant défavorisés n'ont pas le label Ambition Réussite. Ce sont ceux-là qui souffriront le plus de ce manque de moyens !

Mais rien n'est joué ! Tout est encore possible et pour commencer, manifestons le 1<sup>er</sup> Mai pour en faire un 1<sup>er</sup> Mai historique !

Nadine Grégoire, S2 Vaucluse

## Alpes de Haute-Provence

### Un collège en moins !

**A** la rentrée prochaine, d'après le rectorat, 6876 élèves devraient être scolarisés dans nos collèges soit 52 élèves en moins, Cette baisse se traduit par la perte de 141 heures alors que compte-tenu du H/E, elle n'aurait dû être au maximum que de 71 heures.

7 divisions vont disparaître à la rentrée : si on cumule avec la perte de 9 divisions en 2008, c'est donc l'équivalent d'un collège entier qui aura disparu dans notre département en deux ans !

Le taux d'HSA continue d'augmenter de façon importante alors que le SNES a obtenu qu'il soit mis fin dans le budget 2009 à la transformation d'emplois en heures supplémentaires. 16 collèges sur 18 voient leur H/E diminuer, leurs effectifs moyens par classe augmenter. Les heures de chorale ne sont pas prévues dans la DGH ainsi que les heures pour groupes supplémentaires dans les 19 classes à fort effectif. Le nombre ridicule, par établissement, d'heures que l'IA appelle "heures de souplesse", "la marge", "l'autonomie" ne permet pas de répondre à tous ces besoins.

Des effectifs inacceptables pour les deux collèges difficiles : oubliée l'éducation prioritaire qui impose un travail d'accompagnement pédagogique minutieux.

Alain Clément et Jean-Pierre Allary



## Hautes-Alpes

### + 2 collèges = - 6 divisions et - 2 postes

**L**e SNES est intervenu lors du CTPD du 17 mars 2009 pour dénoncer les conditions de la rentrée 2009. Avec l'ouverture des deux collèges de Tallard et La Bâtie Neuve, nous étions en droit d'attendre des moyens conséquents. Au lieu de quoi, nous avons droit à une suppression de 6 divisions, grâce au relèvement artificiel des seuils d'effectifs à 29 élèves (hors zep) pour les quatre niveaux.

Quant aux postes d'enseignement, le bilan fait apparaître une nouvelle baisse réelle de deux postes (si l'on excepte la création d'une nouvelle UPI), soit un nombre total qui tombe sous la barre symbolique des 400 pour une prévision de 6008 élèves (416 postes à la rentrée 2005 pour 6 100 élèves).

Plusieurs compléments de service sont inacceptables et on refuse de nous communiquer les TRMD qui nous permettraient de juger de la validité de ces compléments au regard des HSA proposées dans les mêmes disciplines.

En ce qui concerne les personnels des vies scolaires, nous dénonçons les mêmes choix négatifs, le nombre total de postes d'AED n'augmentant que de 1,5 unité alors que deux nouveaux collèges apparaissent.

6 collèges sur 12 ont voté contre la proposition de DGH, 5 sur 12 l'ont approuvée. Le SNES avec la FSU s'oppose à cette prévision et demande un nouveau CTPD avec des moyens supplémentaires.

André Comushian, S2 Hautes-Alpes

## Action

### Le printemps ensemble

**A**près le premier trimestre des mobilisations du secteur éducatif, qui ont abouti aux succès sur la réforme des lycées et les RASED, le second trimestre a été celui du "Tous ensemble contre la crise".

Alors que l'enseignement supérieur se mobilisait sur le statut d'enseignant-chercheur, la LRU et la masterisation, les personnels des collèges et des lycées s'engageaient massivement dans la grève générale le 29 janvier et le 19 mars.

C'est qu'il faut mener de front les mobilisations sectorielles, dans l'éducation pour ce qui nous concerne, et les moments de convergence que sont les journées nationales d'action interprofessionnelles unitaires.

Entre les tenants d'un rythme espacé permettant de durer, et ceux qui militent pour une accélération, la FSU, la CGT et Solidaires, il a été décidé de préserver l'unité et d'appeler à des défilés unitaires pour un Premier Mai historique. D'ores et déjà, la FSU propose que d'autres initiatives soient prises d'ici la mi-mai.

Sur le champ éducatif, les raisons de poursuivre ne manquent pas. Des 304 suppressions d'emplois qui touchent l'académie aux attentes de revalorisation, de la situation des collèges aux expérimentations montées en catimini, de l'élévation du niveau de recrutement et de la démocratisation des études supérieures à la défense du paritarisme et des droits garantis par nos statuts...

Pour y parvenir, il nous faut diversifier nos formes d'action. Débattons-en pour trouver les modalités de l'action qui nous permettront de rassembler en privilégiant les actions de masse où nos forces se décuplent à des actions qui exposent les plus volontaristes, en solidarisant autour de nos actions et de nos revendications les usagers et l'opinion publique.

Laurent Tramoni



## Rentrée 2009

### 304 emplois de moins !

**A**ux suppressions annoncées en janvier s'ajoutent 133 suppressions au titre de "l'amélioration du remplacement" (sic). Si le solde des créations/suppressions de postes en établissement ne s'élève qu'à -46,5 postes, c'est pour assurer une rentrée scolaire "techniquement réussie" le 1<sup>er</sup> septembre alors que les moyens supprimés à l'académie sont importants. Les effets négatifs des suppressions sont donc très largement reportés sur le potentiel de remplacement puisque 225 mesures de carte scolaire seront réalisées sur les postes de TZR.

C'est faire bien peu de cas de la continuité du service public et de la difficulté à remplacer les personnels absents. Mais pour ce gouvernement le service public ne rime qu'avec suppressions de postes !

Michèle Potoudis

## Vies scolaires

### Il faut des personnels

**N**ombreux sont les établissements qui viennent réclamer à l'IA des moyens supplémentaires pour les Vies scolaires. Enrayer l'absentéisme, juguler la violence dans et aux abords de l'établissement, participer à l'accompagnement éducatif, surveiller la demi-pension, veiller à la sécurité des enfants, au respect des règles du collège, consoler, écouter, arbitrer un différend avant que cela ne dégénère. C'est le lot quotidien des vies scolaires. L'absence d'un personnel renverse vite un équilibre précaire.

A la demande légitime des établissements l'administration répond budget, solution pédagogique. Mais au bout du compte, pour que l'objectif essentiel de transmission des connaissances s'accomplisse, il faut de la sérénité et pour cela plus de personnels AED reconnus dans les vies scolaires. La multiplicité des statut précaires pour maquiller le chômage et diluer les missions apportent plus de confusion que d'efficacité. C'est pour cela que les établissements refusent les médiateurs scolaires, les CAE et réclament des AED, l'établissement doit rester un sanctuaire où on trouve les bonnes conditions d'apprentissage. C'est pour cela aussi que le SNES est opposé à la présence policière dans les établissements, faire entrer la police c'est faire entrer les conflits de la cité.

M.P.



### CA Académique élargie aux S1

Mardi 5 mai - 14 h-17 h

Lycée Duby - Luynes (13)

Ordre du jour : Action, réforme des lycées

## Expérimentation de la réforme Darcos Ou récupération politique de projets préexistants ?

**C**inq lycées publics et deux lycées privés ont été désignés pour expérimenter la réforme Darcos. Au lycée Lumière de La Ciotat, le projet Freinet, en place depuis la rentrée 2009, présente selon le Rectorat des similitudes avec les objectifs de la réforme, en particulier dans la démarche de recherche d'autonomie des élèves. Au lycée Duby, un projet "S'épanouir et réussir en seconde" proposera à une classe d'organiser les enseignements considérés comme fondamentaux le matin et des activités plus transversales l'après-midi. Au lycée ZEP Victor Hugo, le projet consiste à faire coïncider l'enseignement des langues en Seconde au cadre européen de certification des langues avec mise en place de groupes de compétences par activité langagière et découpage de l'année par séquences de cinq semaines. Au lycée Alphonse Benoit de l'Isle-sur-la-Sorgue, trois heures hebdomadaires sont prévues pour la remédiation et l'aide à l'orientation. Enfin, au lycée Diderot, le projet d'Option Sciences expérimentales en Seconde vise la réussite à l'Université.

Le SNES appelle à refuser les expérimentations de la réforme Darcos des lycées. Il conteste par ailleurs toute tentative de récupération politique de projets montés par les équipes pédagogiques dans le cadre de leur activité pédagogique habituelle.

Laurent Tramoni

### Réunion

Accompagnement éducatif

Prévention de la violence

Médiateur de la réussite scolaire

Vendredi 29 mai - 14 h-17 h

Bourse du Travail - Marseille



## Formation des maîtres

**Marie Vuillemot,**  
Professeure stagiaire, élue FSU  
au Conseil d'École de l'IUFM

**Que s'est-il passé cette année à l'IUFM ?**

Depuis que X. Darcos et V. Péresse tentent par tous les moyens de "réformer" l'ensemble de l'Éducation Nationale (de la maternelle à l'université, en passant par la formation des enseignants), de vives inquiétudes sont nées quant à l'avenir de notre profession. Révoltés, étudiants, professeurs-stagiaires et formateurs ont cherché à organiser et coordonner leurs actions : environ 30 blogs de "collectifs IUFM en lutte" créés en 3 mois, 1000 manifestations appelées par les collectifs IUFM et les organisations syndicales jeudi 2 avril, sans compter notre présence soulignée dans la presse lors des journées de grève nationales.

**Quel rôle a joué la FSU ?**

Nous avons fait appel aux syndicats pour nous aider à construire une véritable opposition en proposant d'autres réponses que celles envisagées par le gouvernement, voire même d'autres réformes. En effet, pour nous, il ne s'agit pas seulement de faire retirer le projet de réforme de la "masterisation", mais aussi de profiter de cette conjoncture de "remise en question" de la formation pour faire des "états généraux" et améliorer l'existant. Ainsi, la FSU notamment nous a accompagné dans la préparation des manifestations et nous a permis d'envisager des alternatives à la réforme de la formation des enseignants du gouvernement.

**Et maintenant ?**

Face aux communiqués de presse de X. Darcos et de V. Péresse, les différents collectifs IUFM mobilisés de France et les "coordinations nationales pour la défense de l'école publique" ont appelé à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait complet de ces "réformes". Un véritable bras de fer s'est donc engagé et l'IUFM mobilisé entend bien le mener jusqu'à la victoire !



## Premier degré

**Christophe Doré, secrétaire général du SNUipp FSU 13**

**Quelle est la situation de l'emploi ?**

Le 1<sup>er</sup> degré est aussi touché par les suppressions de postes. Cette année, ce sont les RASED qui en font les frais. Avec 1500 postes supprimés et 1500 autres transformés en maîtres surnuméraires dans les écoles difficiles, l'aide spécialisée aux élèves en difficulté est amputée d'un bon quart de ses moyens.

**Quels sont les autres projets du ministère ?**

D'autres questions nous inquiètent : suppression des deux premières années de maternelle au profit de "jardins d'éveil" (payants...), mise en place des EPEP (regroupements d'écoles pour mieux économiser les postes), création de l'agence du remplacement... Le dossier du recrutement des maîtres et de la formation crée beaucoup de mécontentement dans les écoles.

**Comment les collègues réagissent-ils ?**

Cette année est vécue difficilement par les PE. Aux incertitudes quant à l'avenir de l'École se rajoute la colère devant le manque de considération dont fait preuve l'administration. Les sanctions ne cessent de tomber. Plusieurs dizaines de PE se sont vu retirer des journées entières de salaire pour avoir simplement modifié l'organisation de la demi-heure quotidienne de soutien. Certains ont même vu leur promotion retardée. Le SNUipp et la FSU exigent que ces sanctions soient annulées.



## Enseignement supérieur

**Sylvain Brocquet, secrétaire de la section LSH (Aix) du SNESUP**



**Quelle est la situation actuelle à l'Université et au CNRS ?**

La loi LRU instaure pour l'Université un cadre permettant le désengagement financier de l'État et la mise en concurrence des établissements. En 2008, un décret individualise la carrière des enseignants chercheurs et prévoit la modulation de leurs services en accroissant leurs tâches pédagogiques aux dépens de leur recherche - désarticulant création et transmission du savoir. Le CNRS et les organismes de recherche sont démantelés et transformés en agences de moyens, au détriment de l'indépendance et de l'universalité de la recherche.

**Comment analyses-tu le projet de réforme du recrutement des maîtres ?**

La mastérisation du recrutement des enseignants, sous couvert d'accroître leur niveau officiel de formation, appauvrit son contenu scientifique aussi bien que professionnel et menace les concours en préparant un "vivier" de diplômés pouvant être recrutés localement sur emplois précaires.

**Quelles sont les conséquences de la RGPP dans le supérieur ?**

900 postes sont supprimés dans le supérieur. Face à ces régressions qui touchent aux fondements mêmes de leurs missions, les enseignants chercheurs sont engagés depuis 9 semaines dans un mouvement très large et sans précédent, où le SNESUP joue tout son rôle, tant sur le terrain de l'analyse que celui de la coordination avec les autres syndicats de la FSU. Malgré quelques reculs qui ne remettent pas en cause le sens des réformes, le gouvernement refuse le dialogue, joue le pourrissement, met en danger le semestre universitaire. L'université poursuit sa mobilisation, exigeant le retrait des projets régressifs et de vraies négociations.

## Lycée Saint-Ex

**Postes et dédoublements conservés à la rentrée**

**T**ravail approfondi des élus SNES sur le projet de DGH, assemblées générales fixant les revendications et les modes de mobilisation, informations aux parents et aux élèves, contact presse et élus, unité syndicale dans l'établissement, rassemblements devant le lycée et le rectorat (jusqu'à la présence de la banderole du lycée au stade vélodrome !), et in fine 4 jours de grève : l'action d'une grande majorité des collègues, le soutien de la FCPE et des élus ont permis d'obtenir le maintien des dédoublements existants, un solde nul en terme de suppression/création de poste et la transformation de 73 HSA en heures postes (ou gagées).

Au cours de trois audiences au rectorat, nous avons porté des revendications précises et argumentées, longuement expliqué les difficultés de nos élèves et l'intérêt du travail en petit groupe tout en nous félicitant du volontarisme du recteur à développer des filières postbac dans les lycées ZEP.

**Pascal Faure, S1 du lycée Saint Exupéry**

## Hors classe des certifiés et CPE

### Les enjeux



Le barème académique combine notation, ancienneté de carrière et avis. Les avis jouent un rôle décisif, désignant les promus et ciblant ceux que l'administration veut exclure. Les appréciations sont très variables : de 0% à 80% de "Très favorable" selon l'établissement, ou selon la discipline (80% d'avis Sans Opposition en Anglais et 31% en SVT cette année). Dans les établissements où le quota de 20% d'avis Très favorable a été dépassé, l'administration a demandé aux chefs d'établissement de classer ces avis : deux avis Très favorable n'auraient ainsi plus eu la même valeur et le même sens, sans que les intéressés n'aient été informés. Les élus ont refusé de poursuivre le travail sur ces bases.

Le "mérite" est apprécié selon la conviction intime du chef d'établissement ou de l'IPR, hors de toute considération pour la carrière et les éléments objectifs qui la constituent (notation, qualification...). Vu le rôle des avis dans la promotion, il importe de contester individuellement et collectivement les avis problématiques.

Pour le SNES, les situations comme les congés maladie, CPA ou temps partiels ne peuvent justifier des avis qui écartent de toute promotion. Les avis en baisse doivent aussi être contestés : la cohérence entre avis et notation s'impose aux évaluateurs. L'expérience montre que l'action collective dans le cadre de l'établissement ou de la discipline est le meilleur moyen pour appuyer les contestations individuelles et faire prévaloir transparence et équité.

Depuis trois ans, l'intervention syndicale dans les S1 et celle des élus du SNES ont fait fortement évoluer les pratiques : les chefs d'établissement mettent davantage de "très favorable" au 11<sup>e</sup> échelon, et les IPR sont cette année sur la bonne voie, même si des progrès restent à réaliser.

La CAPA prévue le 15 avril a été reportée, le ministère n'ayant pas fait connaître le nombre de promus par académie (ratio). Le site académique du SNES vous tient informé. Vous y trouverez aussi un certain nombre de statistiques utiles pour discuter collectivement avec vos chefs d'établissement et IPR. <http://www.aix.snes.edu/spip.php?article717>

Jean-Luc Giordani et Serge Pille

## Hors classe des agrégés

### 6 agrégés sur 10 n'accèdent pas à la hors classe

Lors de la CAPA des agrégés du 16 avril concernant le tableau des propositions de la hors classe, nous avons endigué ce que la note de service ne cesse d'amplifier : l'exclusion des collègues les plus âgés et les plus avancés dans la carrière. Rappelons que seuls les collègues ayant plus de trois ans d'ancienneté dans le 11<sup>e</sup> échelon auront le bénéfice effectif de la promotion. En effet, le barème actuel, sous couvert de valoriser le mérite, attribue deux tiers des points aux hiérarchies locales, chef d'établissement et IPR, pour un corps à gestion nationale. Avant la CAPA, 80 % des collègues ayant au moins 3 ans d'ancienneté au 11<sup>e</sup> échelon étaient exclus ou trop faiblement barémés pour espérer être promus. Nous avons fait redescendre ce chiffre à 60 %.

Pour le SNES, il est inacceptable de voir nos collègues exclus de cette promotion (avec toutes les conséquences sur les pensions). C'est le problème de tous : la hors classe des agrégés, au prétexte du mérite de quelques-uns, laisse de côté la masse des collègues. Les chefs d'établissement et les IPR doivent avoir le souci de l'accès à la hors classe de tous avant la fin d'activité. Dans une perspective de revalorisation de notre profession, nous devons collectivement imposer l'accès du plus grand nombre aux indices de rémunération de la hors classe.

Nadine Baggioni-Lopez

## Calendrier CAPA et GT (mai 2009)

Mardi 5 mai	CPE : hors classe, postes adaptés, CFP, notation
Lundi 11 mai	COP-DCIO : notation adm., congés form., postes adaptés
Mercredi 13 mai	GT postes à compétences requises
Vendredi 15 mai	Agrégés : notation administrative
Mercredi 20 mai	Certifiés : notation administrative
Du 26 au 28 mai	GT : priorités médicales et vérification barèmes intra

### Réunion Langues vivantes

Vendredi 15 mai  
14 h-17 h - Bourse du Travail  
Marseille

### Devenir agrégé : patience !

#### Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude

Cette année, si 562 collègues ont candidaté, seuls 54 d'entre eux étaient proposés par le recteur avant la CAPA.

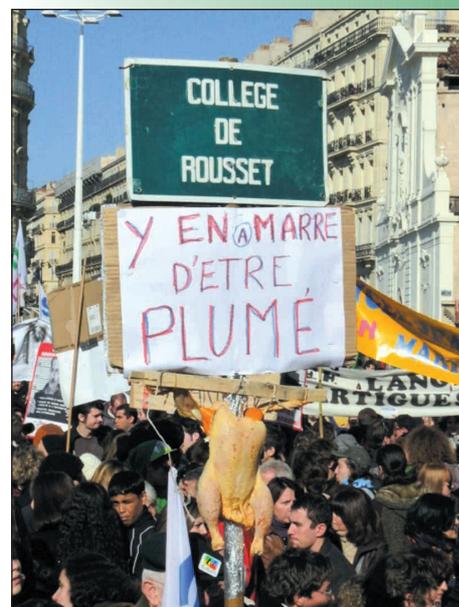


Les élus du SNES ont examiné l'ensemble des dossiers, débattu des propositions de l'administration, discuté de l'ordre de ces propositions, contesté certaines propositions et proposé des candidats supplémentaires à l'administration : 6 collègues ont ainsi pu être inscrits en plus sur les listes académiques.

La porte est bien étroite pour cette promotion, d'autant plus que la diminution des recrutements par concours se répercute sur le nombre de promotions possibles (1/7<sup>e</sup> des titularisations par concours). En l'absence de barème, on s'interroge parfois sur les critères qui ont mené à l'élaboration des listes disciplinaires.

Pour le SNES, l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude est une procédure de recrutement : elle devrait s'établir sur la base d'un barème prenant en compte les titres universitaires, les travaux de recherche, la bi-admissibilité, autant de critères bien plus objectifs et quantifiables que certains avis.

Les élus agrégés à la CAPA



## Congé formation

### La persévérance est de mise

Lors du groupe de travail du 17 mars, le rectorat a annoncé la répartition des congés formation pour l'année prochaine. Il y aura 49 formations pour les certifiés, CPE, professeurs d'EPS et CO-Psy, 8 pour les agrégés, 9 pour les PLP, 1 pour les PEGC et 2 pour les non-titulaires. A ceci, il faut rajouter 4 congés formation que se réserve le recteur, qui peuvent être attribués hors barème.

69 congés formation ont donc été attribués cette année. Il y avait plus de 800 demandeurs, soit environ 500 de moins que l'an dernier. Pour obtenir le congé, il fallait avoir fait entre 5 et 11 demandes consécutives : il faut être "patient" pour obtenir un congé formation dans l'Éducation Nationale...

Brice Borla

## Bilan social des personnels Bouches-du-Rhône

Les doléances majeures des collègues portent sur le sentiment d'abandon et le manque de soutien dont ils souffrent, notamment lors d'agressions dans les établissements. La direction au mieux minimise les faits d'agression, au pis refuse d'apporter toute l'aide dont les collègues ont besoin : témoignages, dépôt de plainte, assistance juridique et constitution du dossier accident de travail.

Cette attitude, qui tend à se généraliser, s'apparente à un déni, à un refus de reconnaître la violence physique et/ou morale que subissent les collègues au quotidien. Ce déni peut entraîner, faute des soins et de l'accompagnement appropriés, des chocs post-traumatiques qui aggravent durablement la situation des collègues.

Dans la commission de réforme du 13, quand une mise à la retraite pour invalidité est prononcée avec taux d'IPP sans état antérieur, le Ministère la refuse, alors que l'état antérieur n'est pas médicalement avéré. C'est une procédure illégale, dénoncée par un décret de la Cour de cassation. De plus en plus, la commission du 13 dans son ensemble suit les recommandations du SNES : ainsi, 3 collègues partiront cette année avec 50% de leur traitement brut au lieu du minimum vieillesse. Il s'agit certes d'une mince victoire, mais qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Joël Brugier  
et Bernard Ougoulou Oglou

## Mouvement

### Qu'est-ce que le paritarisme ?

C'est le droit de regard qu'a la profession sur toutes les opérations de gestion de l'administration la concernant. Ainsi, tout ce qui a trait à la carrière (promotion, avancement, commission disciplinaire, mutation) est débattu dans des commissions académiques ou nationales, paritaires et consultatives où les représentants du personnel (en même nombre que les membres de l'administration) défendent à la fois les intérêts des collègues et ceux de toute la profession.



Cette année, le ministre a essayé de contourner les élus : dans sa Réforme du Dialogue Social dans la Fonction Publique au printemps 2008, il a exprimé la volonté de faire des commissions paritaires des instances d'appel, qui ne seraient consultées qu'après les décisions sur contestation et non pas systématiquement en amont.

Cependant, le gouvernement a dû reculer sur ce point en raison de l'opposition unanime des syndicats. Mais ce à quoi le Ministre n'a pu parvenir dans la Fonction Publique, il tente de l'imposer, en informant chaque collègue sur le projet de son affectation avant même que les commissions aient eu lieu. Mais que veut dire informer d'un projet qui va être revu et corrigé, qui n'est que probable et non juste ? Que vaut l'information que délivre le Ministère ?

Ce sont les questions qui ont agité les collègues lors du mouvement INTER, furieux lorsque leur affectation avait changé et qu'ils n'avaient pas été prévenus que ce projet n'avait aucune valeur de résultat. Pour l'INTRA, le dispositif prévu est le même, malgré notre opposition. Nos craintes sont alors de voir se reproduire le même scénario qu'à l'INTER : pagailles pour rectifier les erreurs de l'administration, incompréhension, mécontentement et nervosité des collègues déçus par leur affectation. Toutefois, quelles que soient les opérations du Ministre pour mettre à mal le paritarisme, nous vous assurons que le travail en commissions restera le même : vous pouvez compter sur vos élus pour vous informer, vous consulter et vous défendre.

**N'oubliez pas de signer à ce sujet la pétition en ligne sur le site national.**

Sandra Weisz et Chantal Locher

## Remplacement

### "Cass'toi, pov'con... tinité du service public" !

Notre président et ses ministres en ont plein la bouche quand il s'agit d'en faire une arme anti-grève (loi dans les transports en 2007, Service Minimum d'Accueil dans les écoles primaires en 2008), mais que la continuité du service public impose de maintenir voire de créer des emplois de fonctionnaires et aussitôt elle "se casse" de leurs préoccupations et de leurs déclarations...

En supprimant non pas 1/10<sup>e</sup> comme annoncé mais 1/5<sup>e</sup> du potentiel de remplacement de l'académie (225 fermetures de ZR à l'occasion du mouvement 2009 au lieu de 133 requises par le ministère) le recteur n'est plus en situation de garantir une continuité des enseignements déjà largement virtuelle : le délai de déclenchement d'une suppléance est passé de 2 à 3 semaines et la pénurie de TZR et de précaires est telle qu'elle a justifié - dès début octobre - la publication d'une petite annonce de recrutement dans 8 disciplines.

Mauvais pour les usagers qui dénoncent déjà les insuffisances du remplacement (FCPE), ce calcul est aussi mauvais pour les personnels : car c'est la flexibilisation accrue des TZR qui, par le biais notamment de l'agence du remplacement (confirmée mais non présentée à ce jour), devra pallier la perte de ces moyens, à coup de services toujours plus lointains dans l'espace, toujours plus rapprochés dans le temps, toujours plus partagés, toujours plus chargés en heures supplémentaires.



Sébastien Massonnat

## Médiateurs

### L'affaire de tous

**L**a création des "médiateurs de réussite scolaire", en plus de l'hypocrisie, de la démagogie et du déni de la réalité scolaire en général et de l'absentéisme en particulier, est une attaque envers certaines catégories de personnels (CPE, assistantes sociales), dont on peut craindre la disparition ou la transformation des missions.

A l'heure où les CA se prononcent sur cette question, les CPE sont une nouvelle fois en ligne de mire et voient les pressions s'accroître en même temps que les conflits avec les chefs d'établissements se multiplier. Le SNES considère que ce phénomène n'est ni un problème de CPE, ni de vie scolaire, mais concerne l'ensemble de la communauté éducative ; à ce titre le SNES insiste auprès de tous (et notamment les s1) pour que des positions communes d'établissement soient construites afin qu'aucun personnel ne reste isolé.



Carole Samouiller

## Assistants d'Éducation

### Un début de reconnaissance

**L**es assistants d'éducation reçus en audience par l'IA 13 ont pu se faire le porte-parole de la catégorie et de ses inquiétudes. Aucune réponse ne nous a satisfait quant à l'avenir des collègues arrivant prochainement au bout de leurs 6 années de contrat. Aucune alternative n'est prévue si ce n'est un chômage qui s'annonce de longue durée.

Dans le même temps, le gouvernement annonce le recrutement de futurs médiateurs de la réussite scolaire. Pour des raisons budgétaires, il choisit de mettre en péril des missions importantes qu'il prétend en même temps développer, sans traiter sur le fond les problèmes d'absentéisme dont les dimensions sociales et éducatives sont évidentes. Ce qui se cache derrière cela, c'est bien la volonté manifeste du gouvernement de supprimer à terme les CPE et les Assistantes Sociales en transformant leurs missions éducatives et sociales en missions administratives.

Les établissements manquent cruellement de surveillants et de CPE. Le recrutement massif de ces personnels est une nécessité.

Ange Soualem  
et Mélody Martin



## Retraités

### Dans l'action nécessairement

**C**ontrairement à une idée reçue et complaisamment relayée par ceux qui veulent empêcher la prise de conscience de la convergence d'intérêts entre les salariés, actifs ou retraités, ceux-ci ne sont ni des privilégiés ni un fardeau pour la nation.

La retraite est un salaire continué et en s'en prenant au niveau des pensions, de fait le gouvernement pèse sur la rémunération globale du travail. En octroyant une augmentation de 1% au 1<sup>er</sup> avril, le gouvernement, non seulement ne respecte même pas la lettre de la loi sur le réajustement en fonction de la hausse des prix, chacun sait que l'indice utilisé minore les hausses de prix des dépenses nécessaires, mais, en reportant au 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> janvier ce réajustement, il gagne sur le dos des intéressés quelques centaines de millions.

Si c'est pour forcer les retraités à payer en partie les aides gouvernementales à des banquiers ineptes ou corrompus, le scandale n'en serait que plus grand. Les impôts, les cotisations mutualistes reposent pour les retraités sur des assiettes plus larges et leurs efforts contributifs ne sont limités que par le fait que certains d'entre eux ont des pensions trop faibles pour être impossibles !

Alors les analyses du congrès du SNES, l'actualité du G20, le sommet de l'Otan, l'unité d'action du monde du travail, le 1<sup>er</sup> Mai, les élections internes du syndicat et les élections européennes, oui, ça les concerne et oui, ils s'exprimeront.

Le S1 des retraités

## Orientation : N° Azur "Orientation positive" ?!!

**D**epuis janvier, les annonces gouvernementales précisent de plus en plus les contours du grand service d'orientation tout au long de la vie.

L'ONISEP, prélevant des postes dans les CIO, expérimente une plateforme téléphonique "Mon orientation en ligne" avec un n° Azur dans une académie avant de généraliser l'opération à la rentrée prochaine. Coût : 1,5 million d'euros. Pour quel bénéfice ?

Ce service existe déjà dans les CIO qui offrent, en sus, au public une documentation en libre service et la possibilité d'entretiens approfondis avec des CO-Psy, certes en nombre insuffisant. Ces derniers tiennent aussi des permanences dans tous les collèges et lycées publics.

Réduire l'accompagnement individualisé à une réponse ponctuelle, non inscrite dans un contexte, une histoire, une évolution en dit long sur la conception qu'ont nos décideurs de l'orientation, du travail des professionnels, du respect dû aux familles et aux élèves.

Conséquence d'une diminution drastique du nombre de postes au concours, du non remplacement de 5 CO-Psy sur 6, la profession a perdu 20% de ses effectifs en 2 ans dans notre académie, le CTPA ayant entériné la suppression des derniers postes de TZR.

Parallèlement, le recrutement de non-titulaires a crû considérablement, passant de 7% l'année dernière à 20% cette année, 30% probablement l'année prochaine.

Alors que l'enveloppe globale attribuée au Rectorat pour 2009 est en baisse de 15%, le budget des CIO de l'académie diminue de 30%, entraînant la cessation de paiement dès juin 2009 pour nombre de CIO. Cherchez l'erreur ! C'est un projet de liquidation bien engagé : laissez-nous faire ?

Elisabeth Gerhke  
et Michèle Larroquette

## PEGC : calendrier

**L**a commission paritaire académique aura lieu le 12 mai 2009.

Elle doit statuer sur les notations, les postes adaptés, les changements de grade et les mutations intra. Les quotas pour la classe exceptionnelle ne sont pas encore connus, nous espérons qu'ils le seront pour la réunion. Un courrier vous sera adressé par vos représentants FSU après cette commission.

Nicole Ichou

## Syndicalisme

### Unifié et renoué

Un an avant le congrès de la FSU, le congrès national du SNES s'est doté de mandats offensifs sur l'avenir du syndicalisme. Une idée force : il est aujourd'hui nécessaire et possible de travailler à l'unification et la rénovation du syndicalisme français. Cette évolution passera par des étapes : confrontation des pratiques et des points de vue, travail collectif sur des dossiers communs, volonté assumée d'avancer au-delà des actions unitaires... Le SNES attend de la FSU qu'elle impulse une dynamique nouvelle, qu'elle débattre avec toutes les organisations pour construire ensemble un syndicalisme nouveau, un syndicalisme de lutte et de transformation sociale unifié. La confédération CGT, par son rôle dans le mouvement syndical français, son implantation notamment dans le secteur privé, doit être un interlocuteur incontournable de cette démarche.

Nous devons ensemble faire bouger les lignes, mettre un terme à l'émiettement syndical. En bref, il est temps de construire avec tous ceux qui le souhaitent une confédération nouvelle.

**Alain Barlatier et J-Ph Kunegel**



### "Premier congrès"

L'organisation est complexe : les premières journées sont consacrées à la réflexion en commission sur chaque thème. Le but est d'amender le texte à partir des propositions dont nous sommes porteurs, mandatés par notre congrès académique. C'est le moment de découvrir les mandats de chaque académie, de discuter pour chercher des formulations communes ou essayer de convaincre.

Les jours qui suivent sont en plénières : les rapporteurs ont modifié leurs textes en intégrant certains amendements. Il reste alors la tâche la plus impressionnante : aller à la tribune défendre les choix des rapporteurs ou demander le vote sur un point, en ajout ou en opposition. Mais c'est surtout le moment de trouver la synthèse pour aboutir à ce qui va nous guider pendant deux ans dans les discussions avec les collègues, les autres syndicats, le gouvernement : les mandats du SNES, qui doivent rassembler les syndiqués, la profession et au-delà.

**Sandra, Carole et Mathilde**

## Face à la crise

### Relancer la démocratisation

Point aveugle de la politique de Darcos, le collège doit être remis au centre de la réflexion. Pour répondre à la demande sociale d'accompagnement, contre l'accompagnement éducatif Darcos, nous proposons un service public d'accompagnement à la scolarité, destiné à tous, et qui préserve à la fois les horaires d'enseignement et le statut des enseignants. La semestrialisation, la suppression des séries, la diminution de l'horaire hebdomadaire des élèves ne répondent pas aux difficultés que connaît le lycée. Aucune réforme des lycées n'est possible en coupant la Seconde de l'ensemble du lycée et du baccalauréat. Il faut reconstruire les séries, introduire des "enseignements complémentaires" pour diversifier les parcours et élaborer des passerelles, mettre davantage les programmes en cohérence entre eux. Faire de la Seconde une classe de détermination intégrant notamment les problématiques économiques et sociales et les champs technologiques. Dans le même temps, l'amélioration de nos conditions de travail, en nous rendant la sérénité indispensable à nos missions, sera un puissant levier de relance du second degré.

**Caroline Chev e et Mich le Potoudis**

## Personnels

### Revalorisation et recrutement

Au vu du déclassement salarial de nos professions et de l'évolution de nos métiers, il est urgent d'avancer vers une revalorisation qui concerne toutes les dimensions du métier : la carrière, la mobilité, la charge et le temps de travail, et bien évidemment le salaire. Pour ce qui est de cette revalorisation salariale, la problématique est à considérer à l'aune de la réforme du recrutement.

L'élévation du niveau de recrutement au master doit être l'occasion d'une revalorisation qui ne soit pas réduite à de l'indemnitaire et qui n'instaure pas non plus de coupure statutaire entre actuels et futurs recrutés. Nous devons donc aller vers une reconstruction de nos grilles indiciaires intégrant les échelons terminaux des hors classes dans une carrière normale, ou obtenir un avancement accéléré raccourcissant la durée de carrière et développer la promotion interne.

La force des mobilisations que nous avons menées a conduit le gouvernement à revenir sur le fait que seuls les nouveaux recrutés devaient bénéficier d'une revalorisation. Reste à imposer son contenu !

**Julien Weisz**

## Des alternatives

### Economiques et sociales

Le SNES a décidé de consacrer un thème entier aux réflexions économiques et sociales afin d'analyser la crise majeure du capitalisme et de contribuer à enrichir notre conception d'un syndicalisme de transformation sociale.

La crise qui a éclaté depuis 2008 a une intensité exceptionnelle et a la particularité d'être multidimensionnelle : financière, productive et écologique. Les conséquences sont et seront énormes : chômage massif, appauvrissement et précarisation d'une grande partie de la population, atteintes aux libertés et répression généralisée... Face à cette situation, le syndicalisme est à un tournant. Il doit contribuer à imposer une nouvelle donne sociale, et cela passe par des réponses ambitieuses et neuves pour réaffirmer la supériorité des solutions collectives sur l'individualisme.

L'Etat Social doit être développé parce qu'il est le garant de la cohésion sociale et le principal "amortisseur" de la crise. Pour cela, il nous faut proposer une nouvelle dynamique pour les Services Publics qui doivent assurer des missions nouvelles et être les garants de l'intérêt général. Il s'agit ainsi d'articuler ces problématiques pour déboucher sur un nouveau contrat social où la "propriété sociale", garantie par les Services Publics aux salariés du privé comme du public, permettra une appropriation de l'économie par tous les citoyens.

**Sylvain Bartet et Stéphane Rio**



# Élections à la CA du SNES 2009-2011

Du 4 au 26 mai 2009

*Elections de la CA Nationale et de la CA Académique*

Utilisez le matériel de vote disponible dans l'établissement dès la 4 mai.

## Préparation du vote dans chaque S1

Les secrétaires et trésoriers de S1 dressent la liste des syndiqués à jour de leur cotisation. C'est d'ailleurs l'occasion de renouveler votre adhésion. Cette liste doit servir de liste d'émargement pour le vote. Le S1 désigne une commission d'organisation du vote, dont le rôle sera de définir les modalités du vote, de préparer le matériel de vote, d'inciter tous les syndiqués à voter et de procéder au dépouillement. La date et l'heure de la clôture du scrutin et du dépouillement local doivent être portées à la connaissance de tous les syndiqués par inscription sur le tableau d'affichage. Les déclarations de candidatures doivent aussi être affichées au panneau syndical.

## Organisation générale du scrutin

**Calendrier :** le calendrier est le même pour le vote national et le vote académique. La période commune s'étend du 4 mai au 26 mai.

**Clôture du scrutin :** la clôture annoncée par affichage ne peut être décidée que pour mardi 26 mai en fin d'après midi. La clôture peut être prononcée plus tôt si l'ensemble des syndiqués de l'établissement a voté. Le dépouillement est organisé par la commission de dépouillement.

**Liste d'émargement :** la liste servira pour les trois votes : orientations nationale et académique, catégories.

**Électeurs :** sont électeurs tous les syndiqués ayant acquitté leur cotisation syndicale 2008-2009. L'appartenance au SNES sera vérifiée sur les listes de trésorerie par la commission d'organisation de vote au moment du dépouillement. Si l'appartenance au SNES ne pouvait être prouvée (paiement de la cotisation directement au S3, ou dans un autre S1), l'enveloppe contenant le vote sera transmise à la commission centrale de dépouillement du S3.

## Matériel de vote

Chaque électeur du S1 (ou du S3 pour les isolés) reçoit deux enveloppes et un bulletin de vote :

- ✓ une enveloppe "intérieure" sans indication.
- ✓ une enveloppe "extérieure" portant le nom, le prénom, la catégorie et la signature de l'électeur.
- ✓ un bulletin de vote.

Ce matériel de vote doit être transmis aux électeurs en congé par le secrétaire de S1.

## Vote par correspondance

Les électeurs isolés, les retraités, recevront à leur domicile le matériel de vote.

## Opération de vote

L'électeur émet pour la C.A. nationale un double vote : vote d'orientation, vote de catégorie (suivant les modalités indiquées sur le bulletin). L'électeur émet pour la C.A. académique un simple vote en choisissant l'une des listes en présence. Le bulletin commun aux votes est introduit dans l'enveloppe vierge, elle-même introduite dans l'enveloppe extérieure. L'électeur fournit les indications demandées sur l'enveloppe, émarge l'enveloppe et la liste d'émargement et remet son vote au secrétaire de S1.

## Dépouillement académique

Un premier dépouillement aura lieu le vendredi 12 juin à 14 h au SNES, 12, place Général De Gaulle, 13001 Marseille. Les votes des S1 ne pourront être pris en compte que si le nombre d'électeurs annoncés est égal au nombre de cotisations effectivement versées au trésorier du S3, au plus tard à la date du 29 mai.

## Dépouillement dans le S1

La commission de dépouillement :

1. Vérifie l'appartenance au SNES des électeurs.
2. Organise le dépouillement en respectant scrupuleusement l'anonymat des votants.
3. Etablit et signe les procès verbaux des trois votes.
4. Transmet au S3 le procès verbal rempli et signé ainsi que la liste d'émargement dès la fin du dépouillement

## Transmission des résultats

Chaque S1 enverra au S3 dès la clôture du vote le PV de dépouillement national et académique, les listes d'émargement, les enveloppes extérieures des syndiqués n'ayant pas signé la feuille d'émargement, les votes non dépouillés (pour vérification de leur appartenance au SNES, pour préservation de l'anonymat du vote de syndiqués isolés dans leur catégorie). Ces envois doivent être faits dès la fin du dépouillement. Ces documents peuvent être apportés au siège du SNES.

Pour voter,  
il faut être syndiqué à jour  
**DU 4 AU 26 MAI**  
**Votez**  
**et faites voter !**  
**Renforcez le SNES !**

## Votes sur les rapports d'activité et financiers

Confiance renforcée  
dans l'outil syndical

Le vote s'est tenu du 21 janvier au 19 février 2009. Cette année, avec un volume de syndiqués relativement identique, le nombre de votants est très nettement en augmentation : + 22.8 % comparativement à l'élection de février 2007. Les résultats attestent d'une réelle confiance dans notre outil syndical. Malgré un score légèrement en retrait pour le vote sur le rapport d'activité national (- 0.8 %), le SNES sort renforcé de cette élection avec une progression des votes favorables sur tous les autres rapports. Pour consolider ces résultats, une autre bataille à mener dans tous les S1 : celle de la syndicalisation !

J-Ph. Kunegel

Académique						
Rapport d'activité						
	VOT	BL/N	EXP	Pour	Contre	Abs
%				<b>82.48</b>	<b>7.72</b>	<b>9.80</b>
Acad	1446	8	1438	1186	111	141
04	81	1	80	68	2	10
05	69	0	69	64	1	4
13	1069	7	1062	864	94	104
84	227	0	227	190	14	23

Rapport financier						
	VOT	BL/N	EXP	Pour	Contre	Abs
%				<b>81.84</b>	<b>4.10</b>	<b>14.06</b>
Acad	1446	9	1437	1176	59	202
04	81	1	80	68	1	11
05	69	0	69	64	0	5
13	1069	8	1061	852	53	156
84	227	0	227	192	5	30

National						
Rapport d'activité						
	VOT	BL/N	EXP	Pour	Contre	Abs
%				<b>77.92</b>	<b>9.54</b>	<b>12.54</b>
Acad	1446	10	1436	1119	137	180
04	81	1	80	64	1	15
05	69	0	69	58	2	9
13	1069	9	1060	817	116	127
84	227	0	227	180	18	29

Rapport financier						
	VOT	BL/N	EXP	Pour	Contre	Abs
%				<b>78.36</b>	<b>4.87</b>	<b>16.77</b>
Acad	1446	9	1437	1126	70	241
04	81	1	80	64	2	14
05	69	0	69	61	0	8
13	1069	8	1061	820	57	184
84	227	0	227	181	11	35

# Liste **Unité et Action** CA Académique 2009 - 2011

Nom-Prénom	Etablissement - Ville	Nom-Prénom	Etablissement - Ville
1 TRAMONI Laurent	Lycée du Rempart (Marseille)	46 PEYRON-GARCIN Régine	Retraitée
2 DRAGONI Josiane	Lycée Saint-Charles (Marseille)	47 ALLARY Jean-Pierre	Lycée P.G. de Gennes (Digne)
3 GARNIER-POTOUDIS Michèle	Collège Roy-d'Espagne (Marseille)	48 BASMADJOGLOU Andrée	Lycée Jean-Perrin (Marseille)
4 BARLATIER Alain	Lycée A. Artaud (Marseille)	49 BAILLEUL-VAUTRIN Magali	Lycée Aristide-Briand (Gap)
5 GREGOIRE Nadine	Lycée Ismael-Dauphin (Cavaillon)	50 OUGOURLOU OGLOU Bernard	Lycée de la Méditerranée (La Ciotat)
6 CLÉMENT Alain	Collège J.G. Itard (Oraison)	51 SANDAMIANI Annie	Collège Elie Coutarel (Istres)
7 COMUSHIAN André	Collège Les Ecrins (Embrun)	52 GIRAUD Camille	Lycée Marseilleveyre (Marseille)
8 LOCHER Chantal	Collège S. Mallarmé (Marseille)	53 POUVATCHY Philippe	Collège Van-Gogh (Arles)
9 CHEVE Caroline	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)	54 ORSONI Sylvie	Lycée Thiers (Marseille)
10 WEISZ Julien	Collège Massenot (Marseille)	55 HYVERNAUD Jean-Luc	Lycée Marseilleveyre (Marseille)
11 SAMOUILLE Carole	LP Leau (Marseille)	56 OSLATI Farida	Clg Lou Calavoun (Cabrières-d'Avignon)
12 KUNEGEL Jean-Philippe	CIO Marseille 1 Prado (Marseille)	57 SENEGAS Philippe	Clg Les Amandeires (Chât.-les-Mtg.)
13 POUJOL Magali	Lycée P. de Girard (Avignon)	58 BALLIOT Franck	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)
14 PILLE Serge	Collège Thiers (Marseille)	59 MINETTI François	Lycée Jean-Perrin (Marseille)
15 BARRIEU Muriel	Lyc. Paul-Cézanne (Aix-en-Provence)	60 NAVARRO Nathalie	Clg Honoré-Daumier (Martigues)
16 GIORDANI Jean-Luc	Collège P. Puget (Marseille)	61 MAUREL Alain	Retraité
17 FRANCESCHETTI Delphine	Collège de Fontreyne (Gap)	62 GRAS Guy	Collège G. Brassens (Bouc-Bel-Air)
18 BARTET Sylvain	Collège Camille-Claudé (Vitrolles)	63 VILLEVIEILLE Patrick	Lycée de la Méditerranée (La Ciotat)
19 ICHOU Nicole	Collège de Rousset (Rousset)	64 BALACHEFF-COLLIN Emeline	Collège J.C. Izzo (Marseille)
20 RIO Stéphane	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)	65 ASTRUC Jean-Marc	Retraité
21 BALDIZZONE Hélène	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)	66 DI MINO Giovanni	Collège J. Prévert (Saint-Victoret)
22 MASSONAT Sébastien	Zone de Remplacement Centre Acad.	67 TOMASI Gilbert	Retraité
23 FRANÇOIS Jocelyne	Clg Jean-de-la-Fontaine (Gémenos)	68 BARBIER Claudine	Collège Cdt Cousteau (Rognac)
24 BEAUQUIER Jean-Paul	Retraité	69 GIOVANAZZI Pierre	Retraité
25 LARROQUETTE Michèle	CIO Aix (Aix-en-Provence)	70 VIAL Hubert	Lycée de l'Arc (Orange)
26 TESSIER David	Lycée Emile-Zola (Aix-en-Provence)	71 SAUCEDE Lionel	Lycée Jean-Perrin (Marseille)
27 VERDY Marie-Françoise	LP La Viste (Marseille)	72 LASFARGUES Lionel	Collège H. Laugier (Forcalquier)
28 SOUALEM Ange	Collège Le Ruissat (Marseille)	73 JOURDAN Serge	Lycée Diderot (Marseille)
29 WEISZ Sandra	Collège Jules-Ferry (Marseille)	74 DE PASQUALE Michèle	Lycée Marie-Curie (Marseille)
30 EL HADEF Belgacem	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)	75 URBANIAK Céline	Collège G. Péri (Gardanne)
31 FREU Mathilde	Zone de Remplacement Nord-Est 13	76 AMORIN Marie	Collège Vallon-des-Pins (Marseille)
32 TAILLEU Fanny	Collège Vallon des Pins (Marseille)	77 SOUCHET Gérald	Lycée J. Cocteau (Miramas)
33 TOMASI Marie-Anna	Collège Marie-Laurencin (Marseille)	78 PANNUNZIO Ciro	Lycée Georges Duby (Luynes)
34 BRUGIER Joël	Clg Campagne Alleman (Marseille)	79 MOUTIEZ Solange	Clg Jean-de-la-Fontaine (Gémenos)
35 LOPEZ Nadine	Clg Jas-de-Bouffan (Aix-en-Provence)	80 PAOLI Jean-Marie	Retraité
36 BORLA Brice	Collège de Rousset (Rousset)	81 CHOPINET Marion	Lycée Montgrand (Marseille)
37 BOISSEL Véronique	Collège du Pays de Banon (Banon)	82 GAROZZO Raymond	GRETA Marseille Sud (Marseille)
38 FOLLIN Raymond	Lyc. Paul-Cézanne (Aix-en-Provence)	83 CRISTOL Geneviève	Lycée J. Cocteau (Miramas)
39 LHERITIER-BARLATIER Odile	Lycée Victor-Hugo (Marseille)	84 BERNARDI Bruno	Lycée Thiers (Marseille)
40 FAURE Pascal	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)	85 PEYNICHOU Emilie	Collège Arenç Bachas (Marseille)
41 DEFENU Nicole	Lycée Joliot-Curie (Aubagne)	86 CAUTRES René	Lycée Marcel-Pagnol (Marseille)
42 ROLAND Eric	Lycée L. Pasquet (Arles)	87 CAROZZI Jérôme	Lycée Saint-Charles (Marseille)
43 FERRERO Mireille	Collège Henri-Wallon (Martigues)	88 TRICHE Yves	Lyc. Vauvenargues (Aix-en-Provence)
44 ANTAR Djillali	Lycée Diderot (Marseille)	89 ASTRUC Claude	Lycée Théodore-Aubanel (Avignon)
45 IGNACIO Maria	Lycée A. Artaud (Marseille)	90 ZANEBONI Bernard	Lyc. Climatique d'Altitude (Briançon)

## Soutiennent la liste **Unité et Action** pour la CA Académique

IBANES Hubert, BERNARDI Bruno, DIGNE Hélène, TAILLEU Fanny, BRISSAIRE Thomas, AUDIBERT Sébastien, WEISZ Simone, WEISZ Gilbert, EINAUDI Claudine, QUEINNEC Jean-Marie, CAPIRCIO Corinne, NAIL Jean-Paul, PROST Blandine, FESTAS Annie, GARCENOT Yann, PORTIGLIATTI Michèle, VERDIE Michel, RECOURS Henri, CATELIN Suzanne, CABIT Ghislaine, FANON Xavier, PRIGENT Patrick, LEMAIRE Véronique, FERLAY Christiane, GRESSIER Daniel, GROSSETTI Frédéric, FERRERO Paul, CHARVIN Maurice, MONTANUY Jacques, BERNARDI Louis, BERNARDI Paulette, MARTIN Roger.



# L'unité et l'action pour avancer

## Être à la hauteur des enjeux : combattre une politique de régression sociale, construire l'unité

Le contenu régressif, réactionnaire de la "rupture" que prétend mener l'actuel Président, apparaît de plus en plus clairement aux yeux des salariés. Au plus près de la profession d'abord, les responsables et les militants du SNES, sous l'impulsion d'Unité Action, ont largement contribué à démontrer la cohérence des attaques et la nécessité de les combattre.

Le pouvoir est maintenant confronté à la conjonction de la crise générale du capitalisme financiarisé et d'une conflictualité sociale grandissante, grâce à l'unité syndicale et au succès des grèves du 29 janvier et du 19 mars. Malgré tout, Président et ministres continuent d'employer une rhétorique agressive, d'afficher leur détermination.



Dans ce contexte, Unité Action entend approfondir l'engagement du SNES et de la FSU en faveur de l'unité dans les luttes et de l'unification syndicale. Il s'agit de promouvoir des revendications et des alternatives reposant sur l'ambition éducative, le renforcement et la rénovation des services publics, la fondation d'un nouvel Etat social.

## Rassembler la profession, faire basculer le rapport de force, gagner dans les négociations

En habillant ses réformes réactionnaires des oripeaux de nos revendications dévoyées jusque leurs fondements, le ministère tente de brouiller la lecture de notre action : oui, nous voulons que le lycée soit réformé, que le collègue soit au cœur du projet de démocratisation, que le niveau de recrutement des enseignants soit élevé. Et c'est pour cela, justement, que nous construisons la mobilisation, que nous engageons le rapport de force, non seulement pour bloquer ce mouvement rétrograde, mais surtout pour imposer notre exigence de justice et d'égalité. C'est notre conception du syndicalisme de lutte et de proposition, du syndicalisme de transformation sociale qui s'ancre dans l'ambition d'une école qui franchirait une nouvelle étape de démocratisation.

Le gouvernement ne nous fera jamais prendre les vessies de ses réformes pour les phares de la démocratisation et de la revalorisation. Mais il faut encore resserrer les rangs de la profession, dans le SNES, dans la FSU, et au-delà. Et pour cela ne pas céder à la tentation du repli défensif, approfondir notre réflexion et continuer de chercher tous les moyens de porter nos mandats et de les réaliser.



## Volontarisme dans l'action, dans le débat, dans la recherche de convergence

A tous les niveaux du SNES, les responsables Unité Action œuvrent, avec continuité et acharnement, à la promotion de la cause du second degré et de l'École, à la convergence des luttes au sein du service public, entre agents et usagers, entre secteurs public et privé.

Pour Unité Action, le SNES et ses militants doivent être ouverts à toutes les formes d'actions collectives, permettant de conquérir la majorité, d'avancer sur tous les fronts et d'aboutir à la réussite de manifestations et de grèves massives. Le volontarisme peut exiger de lancer seul l'action, dans notre propre champ, mais son fondement doit rester la recherche de l'unité, dans la profession, avec les usagers, avec l'ensemble des salariés.

**C'est en suivant cette voie que nous pourrons,  
tous ensemble, faire reculer le pouvoir,  
faire avancer nos revendications et nos propositions.  
Pour rassembler, pour agir,  
le SNES a besoin de la force d'Unité Action.**

## Pourquoi des tendances ?

Unité Action, la tendance majoritaire, nous sommes très attachés à l'existence de tendances au sein du syndicat. Elles permettent aux syndiqués de se regrouper sur des bases communes liées aux conceptions du syndicalisme, du métier, de l'école ou de la société.

Sur la base d'une déclaration d'orientation, les tendances se proposent d'assurer l'animation et la direction du syndicat : elles soumettent des listes de candidats au vote des syndiqués. Ceux-ci peuvent ainsi élire les directions syndicales. Ce fonctionnement démocratique est une exception dans le paysage syndical français où la cooptation des directions est la règle.

L'existence d'un pluralisme interne, la formalisation d'un débat démocratique à l'intérieur du syndicat permet ainsi au SNES de rassembler largement en son sein des collègues qui peuvent ne pas être d'accord sur tout, mais qui s'accordent sur le fait qu'il faut se rassembler au sein d'un même syndicat pour être plus puissants face au gouvernement.

Dans cette période où la division syndicale pèse sur les mobilisations dans de nombreux secteurs, où les choix stratégiques ne sont pas anodins, nous vous invitons à renforcer le syndicalisme pluraliste et démocratique que le SNES se propose de concrétiser en organisant dans chaque section syndicale le vote pour l'élection des Commissions Administratives académiques et nationales du SNES. La CA est l'organe délibératif, le parlement, du syndicat. Elle est élue à la proportionnelle.

**Du 4 au 26 mai, votez !**

### Séminaire Unité Action

*En présence de Gérard Aschieri*

Vendredi 5 juin

9 h-17 h - Collège Izzo

Marseille

Que vous soyez déjà membre de la tendance Unité Action ou que vous souhaitiez la découvrir, nous vous invitons à venir débattre de l'orientation et de la stratégie du SNES et de la FSU sur les questions suivantes :

- Enjeux de la Fonction Publique
- Quel syndicalisme ?
- Quelles formes d'action ?

# Départements : listes **Unité et Action**

## Alpes de Haute-Provence

CLEMENT Alain	Collège J.M.G. Itard (Oraison)
ALLARY Jean-Pierre	Lycée P.G. de Gennes (Digne)
BOISSEL Véronique	Collège du Pays de Banon (Banon)
LASFARGUES Lionel	Collège Henri-Laugier (Forcalquier)
CANAVAGGIO Patrice	Retraité
GRENIER Christian	Lycée A. David-Neel (Digne)
LE BOURDON Guillaume	Collège Paul-Arène (Sisteron)
CARRIOL Martine	Lycée Félix-Esclangon (Manosque)
EYNAC Jean-Louis	Lycée des Iscles (Manosque)
BRAGHINI Olivier	Clg Camille-Reymond (Château-Arnoux)
FORT Pascale	Clg René-Cassin (St-André-les-Alpes)
MAC KENZIE Patricia	Collège du Pays de Banon (Banon)
GAUTHIER Eric	Collège Henri-Laugier (Forcalquier)
NIL Pierre	Lycée P.G. de Gennes (Digne)
COUTON Jacques	Lycée A. David-Neel (Digne)
SUMIEN Dominique	Lycée Félix-Esclangon (Manosque)
SUZAN Carole	Collège J.M.G. Itard (Oraison)

## Bouches-du-Rhône

POTOUDIS Michèle	Collège Roy d'Espagne (Marseille)
PILLE Serge	Collège Thiers (Marseille)
WEISZ Julien	Collège Massenet (Marseille)
ROLAND Eric	Lycée Pasquet (Arles)
LOCHER Chantal	Collège Mallarmé (Marseille)
ICHOU Nicole	Collège de Rousset (Rousset)
LOPEZ Nadine	Clg Jas-de-Bouffan (Aix-en-Provence)
RIO Stéphane	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)
SANDAMIANI Annie	Collège Coutarel (Istres)
FERRERO Mireille	Collège Wallon (Martigues)
BALLIOT Franck	Lycée Saint-Exupéry (Marseille)
SENEGAS Philippe	Clg Les Amandeirets (Chât.-les-Mtg.)
BARRIEU Muriel	Lycée Cézanne (Aix-en-Provence)
BARTET Sylvain	Collège Camille-Claudé (Vitrolles)
OUGOURLOU OGLOU B.	Lycée de la Méditerranée (La Ciotat)
POUVATCHY Philippe	Collège Van-Gogh (Arles)
EINAUDI Claudine	Lycée Marseilleveyre (Marseille)
NAVARRO Nathalie	Collège Daumier (Martigues)
GARCENOT Yann	Collège Chape (Marseille)
GOBE Daniel	Collège Pesquier (Gardanne)
SOUCHET Gérald	Lycée Cocteau (Miramas)
AZOUZ Oula	Clg de Port-Saint-Louis-du-Rhône
VACHIER Solange	Collège de Fuveau (Fuveau)
CANAT Françoise	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
FONTANELLI Françoise	Collège Mistral (Port-de-Bouc)
DIOP Souleymane	Lycée Artaud (Marseille)
SAUCEDE Christine	Lycée Joliot-Curie (Aubagne)
SERVENTON Marlène	Collège Malraux (Marseille)
BLANC Maurice	Retraité
TRAN VAN Patrick	Collège de La Fare-les-Oliviers



## Hautes-Alpes

FRANCESCHETTI D.	Collège de Fontfreyne (Gap)
COMUSHIAN André	Collège Les Ecrins (Gap)
BAILLEUL-VAUTRIN M.	Lycée Aristide-Briand (Gap)
BAILLY Gilles	Collège de Fontfreyne (Gap)
PROST Blandine	Collège Mauzan (Gap)
GILBERT Daniel	Lycée Climatique d'Altitude (Gap)
BETY Muriel	Collège Les Ecrins (Gap)
ZANEBONI Bernard	Lycée Climatique d'Altitude (Gap)
THOMAS Sylvie	Collège Les Ecrins (Gap)
MARLIER Claude	Retraité
PERROT Nathalie	Lycée Aristide-Briand (Gap)
GREGOIRE Bernard	Lycée Dominique-Villars (Gap)
TRAMONI Isabelle	Lycée Climatique d'Altitude (Gap)
ROSTAN Vianney	Retraité
CHARDON Christiane	Lycée Dominique-Villars (Gap)
FABRE Nancy	Lycée Aristide-Briand (Gap)
GUILLET Françoise	Retraite
SILVA Laurence	Lycée Aristide-Briand (Gap)

## Vaucluse

GRÉGOIRE Nadine	Lycée I. Dauphin (Cavaillon)
MASSONNAT Sébastien	Lycée Mistral (Avignon)
POUJOL Magali	Lycée P. de Girard (Avignon)
ASTRUC Claude	Lycée Aubanel (Avignon)
OSLATI Farida	Clg Lou Calavoun (Cabrières-d' Avignon)
VIAL Hubert	Lycée de l'Arc (Orange)
BRENIER Philippe	Collège Giera (Avignon)
FALTRAUER Isabelle	Collège Roumanille (Avignon)
HABLOT Clémentine	Lycée V. Hugo (Carpentras)
MAUTOUCHET Pascal	Collège Boudon (Bollène)
MAUTOUCHET J.Jacques	Collège de Valréas (Valréas)
LARODIE Mareva	Collège de Ste-Cécile-Les-Vignes
POITAVIN Mathieu	Collège Barbara Hendricks (Orange)
SABA Danielle	Lycée d'Apt (Apt)
MARTIN Roger	Collège de Pernes (Pernes)
BARRIERE Sophie	Collège Eluard (Bollène)
JOUBERT Claude	Collège d'Apt (Apt)
CASSARD Cécile	Lycée de l'Arc (Orange)
BOURELLY Yves	Lycée Benoit (L'Isle/Sorgue)
BACON Elodie	Lycée de Bollène
REYNARD-ROUBAUD M.	Collège Malraux (Mazan)
GRESSIER Daniel	Retraité

## École Émancipée

### Donnons un autre sens au SNES !

Le syndicalisme, face aux agressions du sarkozysme, est en situation difficile. Il nous faut faire la preuve de son utilité aux yeux de collègues à la fois sceptiques, prompts à se désyndiquer, et en même temps en attente. L'École Émancipée n'a pas la même analyse que la direction U&A sur les réponses à apporter à cette situation. Tel est l'enjeu du vote d'orientation.

## École Émancipée

### Aujourd'hui deux stratégies se dessinent

L'actuelle direction du Snes met en œuvre une stratégie limitée aux collèges et lycées, et fait de la négociation avec le pouvoir le mode d'action privilégié, dans l'espoir d'atténuer les inconvénients des contre-réformes. Dans une phase de destruction systématique du statut des personnels, de précarisation croissante et de redéfinition complète des missions de l'école publique, l'École Émancipée considère qu'il n'y a plus grand-chose à négocier. Cantonner l'action aux seuls certifiés et agrégés, voire à une partie d'entre eux, ne permet ni de comprendre ni d'agir efficacement pour gagner. C'est engager notre syndi-

cat à tous dans une impasse que prétendre négocier avec le pouvoir, sans un rapport de forces établi en convergence avec les autres secteurs, notamment dans l'éducation : premier degré et supérieur.

### Mastérisation, réforme des lycées ... l'épreuve de vérité

La réforme des lycées et le recrutement des profs au niveau master 2 sont au cœur du projet gouvernemental que nous devons combattre. Or le Snes voulait à tout prix négocier deux projets totalement inacceptables. Dans les deux cas il a été obligé d'y renoncer sous la pression : celle des lycéens puis celle des étudiants et personnels du supérieur qui dénoncent l'énorme régression que représente la "mastérisation".

Sur ce dernier point hélas, la direction U&A a surtout souligné des "avancées" et n'a donc jamais organisé la convergence avec les mouvements dans les facs et les IUFM. Or Darcos et Pecresse "reportent" mais ne retirent rien.

**Le Snes doit refuser toute augmentation du niveau de recrutement qui entraînerait :**

- l'impossibilité pour beaucoup de jeunes des milieux populaires d'accéder aux métiers de l'éducation, faute de pouvoir financer 2 années supplémentaires d'études.
- la création d'un vivier de non-titulaires avec master professionnel, mais ayant échoué au concours.
- la perte d'une année de rémunération et de cotisation correspondant à l'actuelle année de stage.

Et tout ça pour une "revalorisation" qui exclut tous les profs sans master... La direction U&A accepte de fait un cadre où l'augmentation du niveau de recrutement de certains importe plus que celle du point d'indice pour tous.

**Pour nous, le Snes ne doit pas revenir négocier sur les bases proposées par Darcos, ni sur ce dossier, ni sur celui de la réforme des lycées.**

De cette orientation désastreuse découle un flottement dans l'action : comment appeler les personnels du second degré à se joindre à ceux du primaire, du supérieur, ou des IUFM dans la lutte, quand on n'en partage pas les revendications, qu'on souhaite négocier sans préalable, pas même celui des postes ! Participer aux journées interprofessionnelles ne dispense pas d'assumer ses responsabilités dans son propre secteur.

### Pour un syndicalisme de combat

La direction U&A académique ne se distingue pas par une inflexion particulière de la ligne nationale, même si elle use parfois d'un vocabulaire plus combatif. Au congrès elle a défendu la signature des "points de .../... (suite page 14)

## Liste École Émancipée - CA Académique

Nom-Prénom	Cat.	Etablissement - Ville	Nom-Prénom	Cat.	Etablissement - Ville
1. GRANVAUD Raphaël	Certifié	Collège A. France (Marseille)	21. NEBLE Nicole	Certifiée	Lycée Benoit (L'Isle-sur-la-Sorgue)
2. COMBET Colette	Certifiée	Lycée Daumier (Marseille)	22. CHABERT Gilles	Certifié	Collège Jean-Jaurès (La Ciotat)
3. HAUYE Jacques	Agrégé	Lycée Benoit (L'Isle-sur-la-Sorgue)	23. ACKER Céline	Agrégée	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
4. FERRE Catherine	Agrégée	Lycée Jean Monnet (Vitrolles)	24. FREYDIER Sylvie	Certifiée	Collège Pagnol (Perthuis)
5. MESGUEN Jean-José	Agrégé	Lycée Saint Exupéry (Marseille)	25. DESSALLES Aurélie	Certifiée	Lycée Aubanel (Avignon)
6. HERMAN Thierry	Agrégé	Lycée A. Artaud (Marseille)	26. COHEN Philippe	Certifié	Collège A. France (Marseille)
7. MARCHETTI Jean-Louis	Agrégé	Lycée G. Duby (Luynes)	27. PANO Angéline	Certifiée	Collège Thiers (Marseille)
8. ROSSEL Emilie	Certifiée	Collège A. France (Marseille)	28. BENOIT Robert	Chaire sup.	Lycée Cézanne
9. DESCHARD Chloé	Agrégée	Lycée V. Hugo (Marseille)	29. ALARY Anne-Marie	Agrégée	Lycée Jean-Monnet (Vitrolles)
10. BOUTTIER Pierrick	Agrégé	Lycée Benoit (L'Isle-sur-la-Sorgue)	30. BERENGUER Hervé	Certifié	Lycée Benoit (L'Isle-sur-la-Sorgue)
11. VLACHOS Régis	Certifié	Lycée Marie Curie (Marseille)	31. MANTACHEFF Jean	Certifié	Collège A. France (Marseille)
12. HOLLARD Antoine	Agrégé	Lycée A. Artaud (Marseille)	32. LETHENET Jennifer	Certifiée	Collège Izzo (Marseille)
13. LEGIER Anne	Certifiée	Collège Longchamp (Marseille)	33. CUNEO Rémy	Agrégé	Lycée Artaud (Marseille)
14. ROCHEDY Julien	Certifié	Lycée A. de Caponne (Salon-de-Pce)	34. VENET Lucile	Agrégée	Lycée Pasquet (Arles)
15. HURARD Pascal	Certifié	Lycée V. Hugo (Carpentras)	35. MARX Francis	Certifié	Retraité.
16. BOUYSSOU Alice	Certifiée	Collège Chappe (Marseille)	36. MIRALLES Enric	Certifié	Lycée V. Hugo (Carpentras)
17. FRANCESCHI Martine	Agrégée	Lycée Michelet (Marseille)	37. HOEL Sébastien	Certifié	Collège A. France (Marseille)
18. DOMINICI Annie	Certifiée	Collège Paul Gautier (Cavaillon)	38. PALADINO Claude	Certifié	Lycée Benoit (L'Isle-sur-la-Sorgue)
19. GILLES André	Agrégé	Collège Brassens (Marignane)	39. ATTIA Elodie	Certifiée	Collège A. France (Marseille)
20. MARIE Armelle	Certifié	Collège A. France (Marseille)	40. ALLAIN Bernard	Certifié	Lycée Michelet (Marseille)

# École Émancipée

## Donnons un autre sens au SNES !

.../... (suite de page 13)

convergence" avec Darcos sur la réforme des lycées, ainsi que les mois perdus en parolotes avec De Gaudemar - alors même que de nombreuses académies exigeaient depuis longtemps que le Snes claque la porte ! Sur le dossier des collèges Ambition-Réussite, loin de dénoncer un dispositif qui a été organisé en donnant à quelques collègues une partie des moyens ôtés à l'ensemble des ZEP et en créant des postes de petits chefs à profil, elle a réclamé... que ce soient les personnels qui décident le profil de leurs collègues "référents" !

### Pour un syndicalisme de transformation sociale en acte !

Défendre les personnels est le fondement du syndicalisme, mais pas la totalité. Le Snes doit occuper pleinement, dans la FSU et dans les cadres unitaires, le terrain des luttes pour la défense des services publics, de la Sécurité sociale, des droits et libertés, des sans papiers, de la solidarité internationale ; contribuer aux débats où s'élaborent les alternatives sociales, avec une approche de ce que doit être une école émancipatrice pour tous les jeunes ; participer au projet d'une société plus juste, plus solidaire, respectueuse de l'environnement, bref un vrai projet de transformation sociale dans lequel le syndicalisme enseignant a toute sa place.

**Pour que soit portée dans toutes les instances la voix de celles et ceux qui veulent ce SNES-là, votez et faites voter pour la liste "Ecole Emancipée"**

## Listes Émancipation

### CA Académique

Nom-Prénom	Catégorie	Etablissement - Ville
1 STAMBUL Pierre	Agrégé	Lycée Saint-Charles (Marseille)
2 MOLINES Dani	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
3 BRUNET Max	Agrégé	Lycée Ismaël-Dauphin (Cavaillon)
4 BERTRANDE Bernard	Agrégé	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
5 KARSENTY Annick	Certifiée	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
6 CHAMBON Laurent	Certifié	Collège Henri-Wallon (Marseille)
7 HOPITAL Marie-Noëlle	CO-Psy	CIO Marseille-Prado (Marseille)
8 LAURENTI Catherine	CPE	Collège Vincent-Scottto (Marseille)
9 CHRÉTIEN-DUBOIS M.	Certifiée	Lycée Lumière (La Ciotat)
10 STAALI Keltoume	Certifiée	Collège Jean-Bernard (Salon)
11 FAURE Gérard	Retraité	(Bouches-du-Rhône)
12 GOUDENECHÉ Monique	Certifiée	Lycée Vauvenargues (Aix)
13 REYMONET Danielle	Certifiée	Collège de Plan-de-Cuques
14 PRAT Henri-José	Certifié	Lycée Montgrand (Marseille)
15 ROSSI Nicole	Certifiée	Lycée Arthur-Rimbaud (Istres)
16 JEAN Michel	Retraité	(Vaucluse)
17 FIGELJ Monique	Certifiée	Lycée Marseilleveyre (Marseille)
18 ROSSO Catherine	Agrégée	Lycée Périer (Marseille)
19 LAZAG Mounir	Certifié	Collège Lucie-Aubrac (Eyguières)
20 MUSARELLA Lucienne	Retraitée	(Bouches-du-Rhône)
21 LE BOULCH David	Certifié	Lycée Saint-Charles (Marseille)
22 ROUSSEL Claudie	Retraitée	(Bouches-du-Rhône)
23 FLOURET Emilie	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
24 SOULIER Alain	Certifié	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
25 COLLARD Pierre-Marie	Retraité	(Bouches-du-Rhône)
26 MOYA Evelyne	Agrégée	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
27 BREMOND Claude	Agrégé	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
28 MALTA Nathalie	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
29 LINSKOG Isabelle	Certifiée	Lycée Vauvenargues (Aix)
30 MASSAL Michel	Certifié	Lycée P. Mendès France (Vitrolles)
31 THUET Jérôme	Certifié	Lycée Saint-Charles (Marseille)
32 FORMAGLIO Bertrand	Certifié	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
33 BOUTET Jacques	Agrégé	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
34 LE BOURHIS Sylvain	Certifié	Lycée P. Mendès France (Vitrolles)
35 DE CASABIANCA Denis	Agrégé	Lycée Saint-Charles (Marseille)
36 FAURE Serge	Certifié	Lycée Ismaël-Dauphin (Cavaillon)
37 GIRAUD Luc	Certifié	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
38 BATISTA Solange	Certifiée	Lycée Lumière (La Ciotat)

### Secrétariat départemental Bouches-du-Rhône

Nom-Prénom	Catégorie	Etablissement - Ville
1 STAMBUL Pierre	Agrégé	Lycée Saint-Charles (Marseille)
2 MOLINES Dani	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
3 BERTRANDE Bernard	Agrégé	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
4 KARSENTY Annick	Certifiée	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
5 CHAMBON Laurent	Certifié	Collège Henri-Wallon (Marseille)
6 HOPITAL Marie-Noëlle	Copsy	CIO Marseille-Prado (Marseille)
7 LAURENTI Catherine	CPE	Collège Vincent-Scottto (Marseille)
8 CHRÉTIEN-DUBOIS M.	Certifiée	Lycée Lumière (La Ciotat)
9 STAALI Keltoume	Certifiée	Collège Jean-Bernard (Salon)
10 FAURE Gérard	Retraité	(Bouches-du-Rhône)
11 GOUDENECHÉ Monique	Certifiée	Lycée Vauvenargues (Aix)
12 REYMONET Danielle	Certifiée	Collège de Plan-de-Cuques
13 PRAT Henri-José	Certifié	Lycée Montgrand (Marseille)
14 ROSSI Nicole	Certifiée	Lycée Arthur-Rimbaud (Istres)
15 FIGELJ Monique	Certifiée	Lycée Marseilleveyre (Marseille)
16 ROSSO Catherine	Agrégée	Lycée Périer (Marseille)
17 LAZAG Mounir	Certifié	Collège Lucie-Aubrac (Eyguières)
18 MUSARELLA Lucienne	Retraitée	(Bouches-du-Rhône)
19 LE BOULCH David	Certifié	Lycée Saint-Charles (Marseille)
20 ROUSSEL Claudie	Retraitée	(Bouches-du-Rhône)
21 FLOURET Emilie	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
22 SOULIER Alain	Certifié	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
23 COLLARD Pierre-Marie	Retraité	(Bouches-du-Rhône)
24 MOYA Evelyne	Agrégée	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
25 BREMOND Claude	Agrégé	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
26 MALTA Nathalie	Certifiée	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
27 LINSKOG Isabelle	Certifiée	Lycée Vauvenargues (Aix)
28 MASSAL Michel	Certifié	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
29 THUET Jérôme	Certifié	Lycée Saint-Charles (Marseille)
30 FORMAGLIO Bertrand	Certifié	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
31 BOUTET Jacques	Agrégé	Lycée Victor-Hugo (Marseille)
32 LE BOURHIS Sylvain	Certifié	Lycée P. Mendès-France (Vitrolles)
33 DE CASABIANCA Denis	Agrégé	Lycée Saint-Charles (Marseille)
34 GIRAUD Luc	Certifié	Collège Mont-Sauvy (Orgon)
35 BATISTA Solange	Certifiée	Lycée Lumière (La Ciotat)

# Émancipation

## Un syndicalisme de lutte et de résistance

**Le capitalisme écrase la planète. Sa crise n'est pas accidentelle mais structurelle. À Émancipation, nous avons toujours défendu l'idée que les luttes syndicales immédiates sont inséparables de l'aspiration à une autre société comme le préconise le texte fondateur du syndicalisme : la Charte d'Amiens. Nous croyons en l'existence de classes sociales antagoniques et en la nécessité de la lutte des classes. L'histoire nous donne raison. Ceux qui ont cru pouvoir agir dans les marges du capitalisme, en acceptant ses structures, ses règles et son fonctionnement, sont dans l'impasse. Pour rétablir ses profits, le système capitaliste est décidé à tout détruire : service public, droits des travailleurs/euses, protection sociale, Ecole pour touTEs, droits fondamentaux, libertés. Face à ce rouleau compresseur, il n'y a pas de "partenaires sociaux" et négocier sans rapport de force signifie capituler. L'urgence : expliquer la nature de l'offensive et organiser collectivement la résistance.**

## Émancipation



### Quelle stratégie ?

**D**epuis des années, la plupart des directions syndicales, y compris celles du SNES et de la FSU, sont enfermées dans une stratégie qui conduit à des défaites répétées. D'abord, on ne s'oppose pas frontalement au pouvoir. On accepte son langage, laissant croire qu'il "réforme" alors que clairement il détruit. On a comme préoccupation principale la "représentativité" syndicale, c'est-à-dire la possibilité de négocier et d'être reconnu comme interlocuteur incontournable. On signe avec Darcos des points d'accord (les 16 points de convergence sur les lycées). La stratégie d'une journée d'action (parfois une grève) unitaire au sommet, mais sans reconduction ni lendemain visible, ne mène à rien. Surtout quand on refuse de faire converger les secteurs en luttes en laissant isolés, un jour les lycéens, un autre l'enseignement supérieur, un troisième les IUFM. Le pouvoir fait parfois mine de reculer et la casse continue : déstructuration du lycée, destruction de la formation des maîtres, suppression de milliers de postes.

La Guadeloupe nous montre l'exemple de modes d'actions qui peuvent faire reculer le pouvoir. Une grève reconductible de 44 jours. Une unité syndicale appuyée par des assemblées générales régulières souveraines et par des actions dures de blocage. Des revendications articulant questions salariales, questions statutaires, amélioration de la vie quotidienne et privilégiant des mesures pour les plus pauvres et les plus précaires.

### Quelles revendications ?

Le pouvoir veut détruire l'Ecole pour touTEs et généraliser les filières ségrégatives. Avec les lycéens, le SNES doit obtenir le retrait des projets de Darcos sur les lycées comme sur l'enseignement professionnel.

Le pouvoir détruit la formation des maîtres. La mastérisation vise à pouvoir recruter massivement des enseignants précaires ayant un master mais pas de concours. Refusons la destruction programmée des IUFM, battons-nous pour l'amélioration du contenu de la formation !

Le pouvoir supprime des milliers de postes et ne remplace pas la moitié des départs à la retraite. Ces mesures scélérates doivent être abrogées.

La précarité explose, conséquence des attaques forcées contre les statuts et les garanties. Pour empêcher toute division entre précaires et titulaires, le SNES doit exiger la titularisation immédiate et sans condition de tous les précaires et l'arrêt définitif de leur recrutement. Dans le public ou dans le privé, tous les emplois doivent être statutaires.

Le pouvoir joue l'éclatement du système éducatif et la mise en concurrence des établissements. L'école privée est le principal vecteur de cet éclatement. Le SNES doit exiger la nationalisation laïque de tous les établissements privés, confessionnels ou patronaux. Depuis des années, les salaires baissent et la pauvreté s'accroît. Comme le LKP en Guadeloupe, le SNES doit exiger une augmentation uniforme des salaires (par exemple 300 euros) afin de combattre la hiérarchie. Pour combattre la division, défendons un corps unique de tous les personnels de l'éducation avec alignement sur la catégorie la plus favorisée.

Nous avons besoin d'un syndicat pluraliste (alors que la direction ne donne jamais à la parole aux tendances minoritaires) qui quitte les structures d'accompagnement du capitalisme (Confédération européenne des syndicats, Confédération syndicale internationale). Il faut unifier le syndicalisme de lutte.

Enfin, le pouvoir accompagne la casse sociale par une démolition des droits fondamentaux et des libertés. Soutenir les Sans Papiers, participer au réseau éducation sans frontière, combattre la mondialisation libérale ou être solidaires du peuple palestinien massacré à Gaza n'est pas un supplément d'âme. C'est une tâche prioritaire que le SNES doit mener.

**Il faut que le SNES change d'orientation et de pratique**  
**Votez Émancipation**

# Lycée Saint-Exupéry

## 50 ans de luttes !

**L**e lycée Saint-Exupéry, pour beaucoup encore le Lycée Nord, a toujours eu une forte syndicalisation assortie de la présence de militants à différents niveaux de l'organisation et d'engagements forts dans l'action. Ce caractère stratégique tenait à l'implantation dans un secteur de Marseille à forte concentration ouvrière et très marqué par les luttes de tous ordres.

Une des batailles continues du syndicat fut justement d'essayer de faire avancer l'idée d'un établissement polytechnique qui viendrait conforter cet établissement d'enseignement général et dynamiserait les quartiers.

Au départ l'idée même d'un lycée dans les Quartiers Nord restait problématique parce que la culture des élites politiques allait plutôt à une valorisation des CET et de l'apprentissage. Certains pensaient que son existence créait une inégalité injustifiable dans ces quartiers déshérités ! On disait, nous, le contraire, que c'était un plus, et on continue à le penser comme des milliers de gens du quartier.

Le secrétaire Académique du SNES Jean Reynaud aujourd'hui disparu disait combien les Quartiers Nord étaient redevables de l'action de François Billoux député communiste des Bouches-du-Rhône qui a fini par convaincre (d'abord son pro-pre parti !) que les fils d'ouvriers aussi

devaient avoir accès à ce niveau d'enseignement.

Sans doute personne n'oubliera l'inauguration par Khrouchtchev de ce lycée. Personne n'oubliera non plus la tragédie de notre amie enseignante "La victime raisonnable" dont parlait un Président de République de l'époque citant Eluard.

Mais l'histoire de ce lycée c'est d'abord l'histoire de ces cohortes de jeunes, issus de milieux plus que modestes et qui accédaient enfin à des professions jusque-là interdites (professeurs, docteurs etc...).

C'est en même temps l'histoire des luttes des enseignants, des parents, des élèves pour empêcher qu'on le dégrade et parmi elles l'action contre la suppression du collège Saint Ex reste dans les mémoires. Et cette année encore, la mobilisation des enseignants soutenus par les parents et les élus a permis de maintenir les dédoublements et les postes.

C'est cet engagement dans l'action - cinquante années de luttes des forces syndicales et progressistes - qui marquera pour nous le cinquantenaire du lycée Nord.

*La section syndicale du lycée Saint-Exupéry, avec l'aide précieuse de Pierre Giovanazzi*



SNES AIX - MARSEILLE N° 310 - Avril 2009

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

Directeur de publication : J. DRAGONI - Photos : N. BAGGIONI-LOPEZ

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0210 S 05476 - Dépôt légal : 19 février 2009 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 6 500 exemplaires - Prix : 2 €

# 96%

de nos clients  
nous accordent leur

# CONFIANCE

Crédit  Mutuel

Enseignant

**n°1**  
de la relation  
client

Crédit Mutuel Enseignant Aix-Marseille

- **Marseille** : 65, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. : 0 820 02 56 49 - E-mail : cme13@creditmutuel.fr
- **Aix en Provence** : 6, place Jeanne d'Arc - 13100 Aix en Provence - Tél. : 0 820 30 01 85 - E-mail : cme13aix@creditmutuel.fr